

Emissions radiophoniques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 816

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

...A GENEVE



Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 5 93 95

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

BROSSERIE
W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

Pour vos cadeaux :
Grand choix de
Gravures anciennes
(vues, cartes, oiseaux, fleurs)
GALERIE MURISER
MOLARD 4 (2^{me}, asc.)
Entrée libre

La femme avisée sait que le beau
linge durable s'achète à

LA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

LA MONTRE
élégante et précise
chez
ZBINDEN 17, rue du Mt-Blanc
3, rue de Coutance



MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :
La femme chez elle
Samedi 3 avril à 14 h.
Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.
Invitée de la quinzaine: *Corinna Bille*.
Mercredi 7 avril à 18 h. 30 :
Le métier que j'ai choisi, par Yvette Z'Gragen : *Céramiste*.
Samedi 17 avril à 14 h. :
Emission spéciale de Pâques.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE
Tout confort - Quartier tranquille près centre

Ouvroir de l'Union des Femmes
(Genève)

L'assemblée générale de la Société de l'Ouvroir a eu lieu le 15 mars. Nous résumons le rapport de la présidente, Mme Y. Ultramaré. Le comité a accueilli un nouveau membre, Mme M. Rousset, dont l'expérience commerciale est précieuse. Comme les années précédentes, l'Ouvroir a organisé en mai et juin des ventes en plein air dans la campagne genevoise : à Jussy, Vandœuvres, Russin, Dardagny, Onex, Bernex. Il est à remarquer que les résultats sont bien meilleurs dans les villages où une vente a déjà eu lieu, ce qui prouve la satisfaction des acheteuses. Au total ces ventes ont rapporté fr. 897.-, frais non déduits. Ces frais se révélant un peu trop élevés (distribution de papillons, déplacements, gratifications, etc.) le comité a décidé de remplacer ces ventes par une propagande plus intense : un prospectus illustré a été largement distribué dans les sociétés féminines et par la poste.

Le bilan est plus satisfaisant que ces dernières années ; le chiffre d'affaires a été de fr. 66.699,82 ; la main-d'œuvre a coûté fr. 24.489.-, les achats, fr. 17.074,55. Ce chiffre est très inférieur à celui de 1952 (5000 fr. de moins) ce qui explique un excédent de recettes de fr. 5.674,75, simple rétablissement de la situation financière après plusieurs exercices déficitaires. L'Ouvroir a occupé en 1953 16 ouvrières régulières, 52 ouvrières temporaires et 4 employés, soit 72 personnes. Il a reçu avec reconnaissance l'allocation de fr. 1000.- de la Ville de Genève, et celle de fr. 300.- de l'Union des institutrices primaires. La séance a été levée après un intéressant échange de vues entre les membres de la Société. Y. O.

Université ouvrière (Genève)

Cours d'instruction civique

Le canton

M. le professeur Geisendorf, professeur d'histoire à l'Université, était chargé, le 2 mars, de détailler aux auditeurs du Cours d'instruction civique (Université ouvrière) les rouages de nos institutions cantonales ; il le fit avec la compétence de l'archiviste qui, pendant de nombreuses années, a sondé les sources et les origines de ces institutions.

La Confédération

Le 9 mars, c'était au tour de la Confédération, présentée par M. Olivier Reverdin. On connaît son esprit admirablement clair, aussi sa leçon fut-elle instructive à souhait. On goûta particulièrement les croquis qu'il donna des séances des Chambres, dont il est familier, comme chroniqueur de politique fédérale au « Journal de Genève ». Il sur faire sentir tout le sérieux que mettent nos représentants à s'acquitter de leur mandat. Si la gestion de nos affaires publiques est sage et sûre, elle est lente et difficilement novatrice ; le respect de la tradition est une belle chose, mais il est, nous semble-t-il, un frein à l'adaptation de nos institutions aux circonstances actuelles, nous n'en voulons pour preuve que la profession de foi anti-féministe de tel député montagnard...

Droits et libertés

Avec Mlle Quinche, le mardi 16 mars, il s'agissait non plus d'institutions mais de Constitution. Une fois de plus, l'avocate du suffrage fit observer que, selon l'article 4 de la Constitution de 1848, tout privilège de naissance étant aboli, les Suisses, nés du sexe féminin, devraient jouir des mêmes droits politiques que ceux du sexe masculin.

Elle montra que l'origine des droits individuels dont nous avons été dotés (liberté de pensée, d'opinion, de presse, d'association, d'établissement, etc.) se trouve dans la *Déclaration des droits de l'homme* (Révolution française, 1789) et elle étudia le cheminement, le développement de ces idées jusqu'à notre époque où on les retrouve dans la *Déclaration des droits humains*, adoptée par les Nations Unies, en 1948 ; on y a ajouté les droits économiques, mais surtout, on y insiste pour que les humains des deux sexes soient placés sur un pied d'égalité. Elle fit observer que les revendications de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales, sont satisfaites par les principes proclamés dans la *Déclaration*. Ce qui importe, actuellement, c'est que ces principes équitables soient pris en considération par les gouvernements nationaux et qu'ils modifient leurs constitutions respectives en conséquence.

Il y a cinquante ans
que les Australiennes votent

Les femmes d'Australie ont célébré, en février, le cinquantième anniversaire de l'obtention de leurs droits politiques sur le plan fédéral australien. Il y eut naturellement de chaleureux discours et quelques-unes de celles qui ont assisté à la réforme de la constitution étaient présentes à la manifestation. Ceci leur a permis de rappeler de nombreux souvenirs et surtout de dire que l'obtention des droits féminins n'a pas été si facile que les jeunes l'imaginent aujourd'hui. Des pionnières y avaient consacré tout leur cœur et toutes leurs forces et c'est un manque de respect envers le souvenir de celles qui ne sont plus là, de méconnaître leurs difficultés et leurs efforts.

Il y eut des lectures de poèmes et de textes appropriés, des sketches, du chant, composés pour l'occasion et qui mettaient en lumière la personnalité des féministes passées, auxquelles les Australiennes sont redevables de leurs droits.

Un enregistrement a été pris de la manifestation pour être emporté à Londres, afin de le faire entendre en Angleterre... Une première audition en fut donnée, avant le départ, devant les oratrices elles-mêmes... excellente expérience ! Plus d'une s'est promiscue de corriger son éloquence et sa diction. On est parfois déçu de s'entendre soi-même !

Centre de Liaison de Sociétés
féminines genevoises

Le Centre de liaison de sociétés féminines genevoises a tenu son assemblée générale le 15 mars, au local de l'Union des femmes, sous la présidence du Dr Renée Girod. Après l'appel des déléguées, lecture fut donnée du précédent procès-verbal et des rapports présidentiel et financier.

Ce dernier donna lieu à un plaidoyer de la trésorière, Mme Ribaux, précédant le vote d'une modification des statuts. La caisse du Centre de liaison ayant fortement entamé son capital, ne jouit plus des revenus qu'elle avait auparavant. Elle se trouve donc obligée de réclamer de ses membres une cotisation dont le tarif serait proportionnel au nombre des membres individuels des sociétés. Certaines sociétés ont expliqué leurs difficultés financières. Finalement la modification statutaire fut votée et désormais le texte modifié aura la teneur suivante :

Art. 5 a) — Les cotisations sont fixées par l'assemblée générale sur proposition du comité.

Pour apporter aussi quelques cotisations supplémentaires à la caisse, on a suggéré d'accueillir des membres individuels. Le comité étudie les modalités de cette intéressante proposition.

On a le regret d'apprendre la démission de Mme Kœchlin, vice-présidente du Centre et membre très actif pendant de nombreuses années, qui sera remplacée par Mme Schauenberg.

Puis Mme Wakker expose avec beaucoup de clarté où en est la question de l'assurance maternité dont la commission fédérale qui s'en occupe va publier un projet. Cet exposé suscite pas mal de remarques et notamment se manifeste la conviction que rien ne doit être conclu sans les avis de l'opinion féminine. A ce sujet, certaines auditrices de la radio se demandent pourquoi l'émission du Forum de Radio-Lausanne, n'avait convié que des *interlocuteurs* pour discuter assurance maternité. Nous trouvons que c'est un peu fort !

Suffragettes égyptiennes

On croyait révolue l'époque des suffragettes et des grèves de la faim, en ce monde où les droits politiques féminins sont acquis dans tant de pays.

Pourtant l'Égypte n'y était pas encore venue, aussi les suffragistes de là-bas veulent-elles profiter de la révolution qui vient de s'opérer pour introduire l'égalité des sexes dans la Constitution que l'on va élaborer.

On la leur a promise, mais elles sont persuadées que nul n'est mieux défendu que par soi-même ; en conséquence, elles veulent avoir des députées dans l'Assemblée constituante. Comme on leur refuse cette requête, dix jeunes femmes, dirigées par l'avocate Doria Chafik, présidente de l'Association des filles du Nil, se sont installées dans les locaux de l'Ordre de la presse et font la grève de la faim.

CANTON DE VAUD

Detailles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOND Blouses paysannes
Pailles tessinoises
Pierres et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Statuts suisses et valaisans
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22 31 20

FREY-WICKY
Trousseaux - Linge de maison
Spécialité : draps de lit
Rue de Lausanne 13 VEVEY

Spécialité : La fiche comptable

Impimerie Th. Eberhard
LAUSANNE
Terraux 8
Téléphone 223383

INSTITUT FLORIANA
Direction E. PIOTET
Villa Sussex — Tél. 24 14 27
LAUSANNE
Section A
Formation de nurses,
gouvernantes d'enfants et
institutrices privées.
Placement des élèves assuré
Section B
Culture générale.

ACHAT - VENTE - LOCATION - ASSURANCES
Agence Immobilière ROLLI
Téléphone 51338 - VEVEY

L'armoire du tricot
9, rue de la Confédération
GENÈVE 26, rue de Bourg
LAUSANNE

Pour vous Mesdames
CORSET GABY
vous rendra la taille fine et souple.
La maison spécialisée ; sur mesure
réparations et transformations
M. AURAS-ROSSIER - Ancion-Port 6 - VEVEY

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 avril

Berne : A la Monnaie (zur Münz), 20 h. 30, conférence de Mlle Mad. Droux, avocate, secrétaire de la Chambre pénale des mineurs (Fribourg) sur le *Traitement de la délinquance juvénile*.

Genève : 75^e anniversaire du *Sou Joséphine Butler*. Salle Centrale (Madelaine) 3^e ét., 17 h., *Séance publique* pour entendre des travailleuses sociales de Suisse et de France sur le *Reclassement des prostituées*.

Théâtre de la Cour-St-Pierre, 20 h. 30, *Jeunesse à la dérive* par M. Uldry, tuteur général, et Mme Secrétan-Rollier.

Samedi 3 avril

Genève : Salle Centrale (Madelaine) 9 h., suite de la séance *Reclassement des prostituées*.

Jeudi 8 avril

Genève : Galerie Muriser, Molard 4, 20 h. 30, (2^{me} ét., asc.). *Séance des Femmes de carrières libérales et commerciales*, discussion introduite par Mmes D. Kreis, Quesada et Rindlisbach, sur *La femme suisse a-t-elle un complexe d'infériorité ?*

Genève : *Union des femmes*, 22, rue Et-Dumont, 16 h., thé mensuel. 16 h. 45, conférence de M. Henri Brocher, dr ès let., sur *La leçon de Florence*.

24 et 25 avril

St-Gall : Assemblée générale annuelle de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

UN SPAGHETTI INCOMPARABLE !
Extra dur, doré,
prêt en 10 min.,
ne colle pas,
reste ferme.

DURO
EXCLUSIVITÉ DES PÂTES DE ROLLE

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26